

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 7 avril 2014

Membres présents :

Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Ludovic GROS, Brigitte NUER, Sabine BAROU-MORRUGARES, Sarah BLAIX, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Alain DOMINJON, Patrick ALLARD, Isabelle DURIEUX.

Secrétaire de séance : Sabine BAROU-MORRUGARES

Ordre du jour

1. Commissions communales,
2. Désignation de délégués dans les différentes instances intercommunales,
3. Renouvellement des membres du CCAS,
4. Election des délégués à l'AFP « Les Câbles d'Hermillon »,
5. Désignation d'un conseiller « défense »,
6. Délégations au maire,
7. Fixation des indemnités du maire et des adjoints,
8. Droit de préemption,
9. Marché de travaux Croix Saint Grat,
10. Questions et informations diverses.

1 – Commissions communales

Le maire et les adjoints sont membres d'office de toutes les commissions.

*** Finances et économie :**

Patrick ALLARD, Sabine BAROU-MORRUGARES, Danielle BOCHET.

*** Travaux, urbanisme et environnement :**

Patrick ALLARD, François ANDRE, Sophie BENEDETTO, Alain DOMINJON, Michel FRUMILLON, Ludovic GROS, Brigitte NUER, Claude REYNAUD.

*** Communication, culture, animation et patrimoine :**

Alain DOMINJON, Isabelle DURIEUX, Michel FERRARIO, Michel FRUMILLON, Brigitte NUER.

*** Vie scolaire et jeunesse :**

Sophie BENEDETTO, Sarah BLAIX, Danielle BOCHET, Isabelle DURIEUX, Ludovic GROS.

*** Appel d'offres et adjudication :**

Titulaires : Patrick ALLARD, François ANDRE, Claude REYNAUD.

Suppléants : Danielle BOCHET, Michel FRUMILLON, Michel FERRARIO.

Vote : 15 pour



2 – Désignation de délégués dans les différentes instances intercommunales

*** Syndicat Intercommunal d'Assainissement :**

Titulaires : Alain DOMINJON, Claude REYNAUD

Suppléants : Ludovic GROS, Brigitte NUER

Vote : 15 pour

*** Syndicat d'Alimentation et d'Aménagement des Eaux de Moyenne Maurienne :**

Titulaire : François ANDRE, Yves DURBET

Suppléant : Sabine BAROU, Claude REYNAUD

Vote : 15 pour

Membres proposés à la Communauté de Commune Cœur de Maurienne pour représenter le :

*** Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne :**

Titulaire : Claude REYNAUD

Suppléante : Isabelle DURIEUX

*** Syndicat de Pays de Maurienne :**

Titulaire : Yves DURBET

Suppléante : Sarah BLAIX

3 – Renouvellement des membres du CCAS

Monsieur le Maire propose de fixer à dix le nombre de membres au conseil d'administration du CCAS dont cinq élus parmi les conseillers municipaux et cinq membres extérieurs qu'il désignera lors de la première réunion du CCAS.

Les cinq élus sont les suivants :

Yves DURBET, Sophie BENEDETTO, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Brigitte NUER.

Vote : 15 pour

4 – Election des délégués à l'AFP

Monsieur le Maire rappelle l'article 17 des statuts de l'AFP « Les Câbles d'Hermillon » fixant le nombre de membres du syndicat, soit : six titulaires et six suppléants. Parmi ces membres, le conseil municipal doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant.

Les personnes suivantes ont été élues par le conseil :

Titulaire : Claude REYNAUD

Suppléant : Yves DURBET

Vote : 15 pour

5 – Désignation du conseiller « défense »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler la mise en place du conseiller en charge des questions de défense dans la commune. Le conseil accepte la nomination de :

Titulaire : Alain DOMINJON

Suppléant : Michel FRUMILLON

Vote : 15 pour

6– Délégations au maire

Yves DURBET expose que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Afin de favoriser une bonne administration communale, les membres du conseil décident de lui confier certaines délégations pour la durée du mandat.

Vote : 15 pour

7– Fixation des indemnités du maire et des adjoints

Conformément à la loi, l'indemnité du maire représente 31 % de l'indice 1015 de la fonction publique et pour chaque adjoint 8,25 % de l'indice 1015.

Vote : 15 pour

8– Droit de préemption

Yves DURBET propose de ne pas préempter la parcelle suivante qui est en cours d'aliénation :

ZA 240 située à La Rua.

Vote : 15 pour

9– Marché de travaux « Croix Saint Grat »

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les travaux réalisés dans le secteur « Croix Saint Grat ».

Ce chantier ayant dépassé les délais prévus d'achèvement, des pénalités de retard peuvent s'appliquer à l'encontre de l'entreprise. Au vu des raisons de cette prolongation, notamment liée à la celle de la mairie de différer la réalisation du bicouche, monsieur le Maire propose de ne pas appliquer ces pénalités.

Vote : 15 pour

10– Questions et informations diverses

Claude REYNAUD nous informe :

- Beaucoup trop d'objets insolites sont déposés à la déchetterie. Il rappelle l'utilité de cette dernière.
- Du compost sera à disposition de la population sur le parking du FJEP à partir du 15 avril.
- Les travaux de prolongation de la piste des Groseilliers débutent le 8 avril.

Michel FRUMILLON propose de réunir rapidement la commission « Communication, culture, animation et patrimoine » afin de réfléchir aux événements à organiser pour commémorer les 70 ans de l'incendie d'Hermillon survenu le 27 août 1944.

Danielle BOCHET nous informe de plusieurs dates :

- 10 avril : commission des travaux,
- 15 avril : commission des finances,
- 17 avril : commission communication, animation, culture et patrimoine.
- 22 avril : conseil municipal pour le vote des budgets.

François ANDRE nous informe que l'entreprise EIF-FAGE va réaliser des réfections d'enrobé suite aux fuites d'eau survenues dans l'hiver.

Rappel du fonctionnement de la déchetterie verte au-dessus du FJEP

L'usage de notre déchetterie est réservé

UNIQUEMENT AUX DÉCHETS VERTS

du type : mauvaises herbes, déchets de tonte, pierres et racines diverses.

Ce service à destination de la population de la commune ne pourra s'inscrire dans la durée que si les usagers respectent les règles de fonctionnement.

Demander la clé en mairie pour ouvrir le cadenas.

Ne pas jeter les déchets par-dessus la chaîne.

Remettre en place la chaîne et rapporter la clé.

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Rendez-vous à la salle polyvalente,

Lundi 21 avril 2014

- * À 10h30 pour la chasse aux œufs,
- * À 11h30 pour le pot de l'amitié et la remise des œufs en chocolat.